



Transport d'animaux vivants - Chiens et Chats -

- Formation continue -



7 heures

Accès plateforme : 1 mois



Sessions
régulières



Distanciel



Sans niveau spécifique

Principaux débouchés

Obtenir l'habilitation au transport d'animaux vivants dans un but lucratif et sur une distance de + de 65 km entre le lieu de départ et le lieu de destination. Être capable d'assurer l'embarquement, le transport et le déchargement des animaux en assurant leur bien-être en toute sécurité.

Objectifs visés

Connaître les principales dispositions réglementaires concernant le bien être et le transport d'animaux vivants

Connaître les principes du comportement des animaux

Être capable d'assurer l'embarquement, le transport et le déchargement

Conditions du métier

Le transport d'animaux vivants par route doit s'effectuer dans des conditions satisfaisantes à la fois pour les animaux et les conducteurs ou convoyeurs qui en ont la charge durant le trajet. La protection des animaux durant les opérations de transport est régie par le règlement (CE) 1/2005. Pour les chien-chat, la détention d'un certificat de compétence professionnelle est obligatoire. La formation présentée ici permet l'acquisition de ce certificat de compétence professionnelle des conducteurs et convoyeurs.

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac

7 Rue des Rochettes

87300 BELLAC

05.55.60.95.95

cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi,
- Salariés,
- Particuliers.

Pré-requis

Connaissance de base de l'outil informatique

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

Modalités d'alternance

2 d'espèces : 7 heures de formation

Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Equivalences et passerelles

Non concerné

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en 100% distanciel
La formation se déroule sur une plateforme en ligne, des cours, exercices et quizz sont mis à disposition, parcours accompagné par un référent pédagogique.

Contenus principaux de la formation

- Termes techniques de la législation relative au transport des animaux vivants
- La législation communautaire
- Conditions minimales applicables au transport des animaux
- Qu'est ce que le bien-être animal ?
- Le transport et son impact sur le bien-être et la sécurité des animaux
- Connaissances générales des chiens et chats
- Manipulation et contention lors du transport des chats et chiens
- Attitude vis-à-vis des animaux malades ou blessés

Validation de la formation

Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises
Un certificat de réalisation

Le suivi de la formation dans son intégralité est obligatoire pour obtenir l'attestation de formation.

Modalités d'évaluation

Assiduité et intégralité du parcours réalisé

Passage par blocs de compétences

Non concerné

Suite de parcours

Sans objet

Rémunération

Formation non rémunérée.

Tarifs et modes de financement

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa...etc...)

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : <https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarification-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition personnalisée.

Nombre d'espèces	Durée de formation	Coût de la formation
2	7 heures	196 €

Chiffres clés

Taux 2025 (toutes sessions confondues)
Satisfaction
100%

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Coordonnateur de la formation :

Tonio FERREIRA Tél : 05 55 60 95 95 Mail : tonio.ferreira@educagri.fr

(Fonds privés) Marie-Pierre JEANTAUD -

Tél : 07 85 24 02 26—Mail : marie-pierre.jeantaud@educagri.fr

Référentes administratives :

Isabelle DUCOS -

Tél : 05.55 60 95 95—Mail : isabelle.ducos@educagri.fr

Chantal PICHON

Tél : 05.55 60 95 95 - Mail : chantal.pichon@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN

Tél : 05.55.48 44 30—Mail : estelle.nguyen@educagri.fr